

Envoi : 21/03/2017

Réception par le Préfet : 21/03/2017

Publication : 24/03/2017



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil départemental Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil départemental

N° CD-2017-2-6-3

Séance du vendredi 17 mars 2017

LES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, Mme BOHN, M. COUCHOT, Mmes DIETRICH, DREXLER, M. GRAPPE, Mme GROFF, M. HABIG, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHELLENBERGER, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

M. DELMOND donne procuration à M. STRAUMANN, Président du Conseil départemental.
M. HAGENBACH donne procuration à Mme MEHLEN-VETTER.
M. SCHITTLY donne procuration à Mme MILLION.

Le Conseil départemental,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil départemental,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Inscrit une autorisation de programme globale de 1 805 000 € et 5 380 000 € de crédits de paiement à l'investissement,
- Inscrit 2 autorisations d'engagements, soit 755 855 € au titre des Mesures agro-environnementales climatiques et 340 000 € pour la Chambre d'Agriculture Alsace, ainsi que 4 913 211 € de crédits de fonctionnement,

- Inscrit une recette de 9 267 842 € en fonctionnement et de 1 350 000 € en investissement,
- Approuve la ventilation budgétaire conformément à l'annexe 1 ci-jointe.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité